Blocs de compétences	
Les compétences sont évaluées, par bloc, au travers d'un livret professionnel descriptif de l'expérience, d'un entretien de certification avec les membres du jury et/ou de mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées.	
Bloc 1	**Réaliser des prévisions météorologiques** ▪ C1. Exploiter et analyser les paramètres et éléments météorologiques et/ou océanographiques ▪ C2. Apporter un soutien météorologique et/ou océanographique lors de la planification et la conduite des opérations
Bloc 2	**Encadrer et organiser l'activité d'une cellule de météorologie et/ou océanographie opérationnelle** ▪ C3. Diriger les opérations de recueil, d'exploitation et de diffusion des données relatives à l'environnement météorologique et/ou océanographique ▪ C4. Gérer le matériel d'acquisition, de traitement et de diffusion de données météorologiques (marines et océanographiques ou aéronautiques) et les commandes de fournitures de consommables associés ▪ C5. Encadrer l'activité des personnels de la cellule météorologique et/ou océanographique ▪ C6. Maintenir et développer les compétences professionnelles des personnels de la cellule météorologique et/ou océanographique
Bloc 3	**Apporter conseil et expertise dans le domaine de l'environnement opérationnel** ▪ C7. Apporter conseil et expertise dans le domaine de l'environnement opérationnel au profit des autorités décisionnelles. ▪ C8. Apporter conseil, assistance et alerte aux usagers et services aéronautiques, maritimes et terrestres
Bloc 4 - Option 1	**Météorologie marine et océanographie opérationnelle** ▪ C9. Recueillir et traiter de données océanographiques, récoltées in-situ ou reçues des centres de soutien ▪ C10. Réaliser des prévisions météorologiques sur un domaine maritime littoral ou océanique
Bloc5 - Option 2	**Météorologie aéronautique** ▪ C11. Établir et maintenir une organisation qui assure une fourniture des services météorologiques sûre, efficace et continue ▪ C12. Monter et mettre en œuvre une station météorologique déployable en soutien d'une opération ponctuelle ou durable, au sein d'un aérodrome ou isolée

Ce document est la propriété de la Marine nationale

Bloc 1 : Réaliser des prévisions météorologiques (1/3)

Contexte : L'activité est menée dans le respect de la réglementation spécifique institutionnelle et des règles édictées par l'organisation mondiale de la météorologie (OMM) et de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITE	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
A1.1 : Valorisation de la production météorologique et/ou océanographique	**C1. Exploiter et analyser les paramètres et éléments météorologiques et/ou océanographiques.** - Analyser la situation météorologique prenant en compte tous les paramètres et éléments météorologiques, l'impact de l'environnement météorologique sur la mise en œuvre des moyens de l'intervention : météorologie dynamique ; thermodynamique ; fluides géophysiques ; météorologie spatiale, marine, aérienne, tropicale, cyclonique ; technologie des satellites météo et observation de la terre. - Superviser l'élaboration de produits météorologiques, visuels ou oraux : matrice d'impact, tableau de bord, produit d'aide à la décision concernant les opérations en présentant les conditions environnementales, leur évolution à court et moyen terme et les conséquences sur les moyens disponibles (humains, véhicules, aéronefs, bâtiments…). - Exploiter des études climatologiques pour la préparation des diverses missions et synthétiser sous forme de dossiers climatologiques (dossier environnement, fiche pays…).	**Par formation** Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences. **Par VAE :** Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.	Le candidat : - réalise une présentation orale complète et technique de la situation météorologique en langues française et anglaise ; - définit précisément, calcule et présente clairement l'impact des phénomènes météorologiques sur les vecteurs présents sur le théâtre d'opérations, les infrastructures, pour permettre une prise de décision rapide et assurer leur sécurité.

Ce document est la propriété de la Marine nationale

Bloc 1 : Réaliser des prévisions météorologiques (2/3)			
REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		**REFERENTIEL D'EVALUATION**	
ACTIVITE	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
A1.2 : Expertise dans l'aide à la décision à partir de données météorologiques et/ou océanographiques brutes.	**C2. Apporter un soutien météorologique et/ou océanographique lors de la planification et la conduite des opérations.** - Exposer une situation météorologique et/ou océanographique et son évolution au niveau local, national, international en français et en anglais technique courant. - Elaborer, à partir des phénomènes observés et de l'analyse de modèles de prévision numérique, l'évolution d'une situation météorologique, synoptique, aérologique ou océanographique à courte et moyenne échéance. - Assurer le soutien des unités opérationnelles par l'élaboration de bulletins météo, de briefings, de dossiers de vol et de produits d'aide à la décision. - Exposer ces prévisions et les impacts météorologiques et/ou océanographiques sur la mission prévue, aux états-majors concernés, aux briefings des pilotes et commandants d'unité/ de navires. - Mettre en œuvre les logiciels spécifiques de données météorologiques et/ou océanographiques.	**<u>Par formation</u>** Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences. **<u>Par VAE :</u>** Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises..	Le candidat : - expose une situation météorologique (marine et océanographique ou aéronautique) qui : • est claire, structurée, argumentée et précise ; • permet une compréhension globale de la situation à l'échelle synoptique et locale ; • utilise les termes techniques et réglementaires appropriés, en français et en anglais ; • apporte aux états-majors les données sur les prévisions météorologiques impactant les opérations futures ou en cours.

Ce document est la propriété de la Marine nationale

Bloc 1 : Réaliser des prévisions météorologiques (3/3)			
REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		**REFERENTIEL D'EVALUATION**	
ACTIVITE	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
A1.2 : Expertise dans l'aide à la décision à partir de données météorologiques et/ou océanographiques brutes (SUITE)	**C2. Apporter un soutien météorologique et/ou océanographique lors de la planification et la conduite des opérations (SUITE).** - Superviser l'exécution des observations météo et des sondages (hydrographique ou aérologique). - Hiérarchiser les informations et les données collectées. - Rédiger (français et anglais) les bulletins de prévision. - Diffuser les bulletins en français et en anglais à destination des unités demandeuses, à l'aide des logiciels de bureautique et des matériels de diffusion et de transmission de l'information, dans le respect des règles de sécurité des systèmes d'information (SSI) et de traitement des documents classifiés de l'institution.	**Par formation** Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences. **Par VAE :** Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.	Le candidat : - collecte les données, les traite en leur apportant une plus-value opérationnelle et les transmet dans les délais impartis au destinataire approprié : pilote, navigateur, autorité hiérarchique ; - élabore les bulletins de prévision en respectant le cadre de référence et en utilisant à bon escient les termes techniques français et anglais attendus.

Ce document est la propriété de la Marine nationale

Bloc 2 : Encadrer et organiser l'activité d'une cellule de météorologie et/ou océanographie opérationnelle (1/4)			
Contexte : L'activité est menée dans le respect de la réglementation spécifique institutionnelle et des règles édictées par l'organisation mondiale de la météorologie (OMM) et de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI).			
REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		**REFERENTIEL D'EVALUATION**	
ACTIVITE	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
A2.1 : Animation du cycle de la production météorologique et/ou océanographique.	**C3. Diriger les opérations de recueil, d'exploitation et de diffusion des données relatives à l'environnement météorologique et/ou océanographique.** - Elaborer les dossiers préparatoires des opérations, analyser les données issues des retours d'expérience et exploiter les études climatologiques. - Commenter une situation météorologique lors d'un briefing en utilisant à bon escient le vocabulaire technique. - Rédiger des fiches de synthèse sur la situation météorologique. - Tenir à jour l'historique de la station météorologique. - Transmettre les données environnementales (météorologiques, marines, océanographiques ou aéronautiques) à l'aide des matériels de diffusion et de transmission des informations en vigueur, les liaisons radio. - Réaliser une campagne de mesure de données environnementales (météorologiques, marines, océanographiques ou aéronautiques). - Tester de nouveaux matériels/logiciels « environnement ».	**Par formation** Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences. **Par VAE :** Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.	Le candidat : - rédige en français ou en anglais des fiches de synthèse claires et concises ; - effectue les prévisions pertinentes qui permettent une prise de décision efficace face à des situations normales et/ou d'urgence ; - expose une situation météorologique et/ou océanographique en briefing respectant le cadre institutionnel approprié, avec un vocabulaire professionnel adapté aux interlocuteurs et à leur niveau de responsabilité.

Ce document est la propriété de la Marine nationale

Bloc 2 : Encadrer et organiser l'activité d'une cellule de météorologie et/ou océanographie opérationnelle (2/4)			
REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		**REFERENTIEL D'EVALUATION**	
ACTIVITE	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
A2.2 : Gestion des ressources matérielles d'une cellule de météorologie et/océanographie opérationnelle.	**C4. Gérer le matériel d'acquisition, de traitement et de diffusion de données météorologiques (marines et océanographiques ou aéronautiques) et les commandes de fournitures de consommables associés**. - Assurer la gestion des besoins en matériel de la cellule. - Recenser le patrimoine existant. - Evaluer les expressions de besoins en matériel et consommables de la cellule. - Transmettre les besoins en matériel au service d'achat compétent. - Assurer les maintenances de premier niveau des instruments. - Assurer le suivi des maintenances préventives et curatives.	**Par formation** Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences. **Par VAE :** Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.	Le candidat : - respecte les circuits d'approvisionnement en matériel consommable ; - maîtrise les procédures de maintien en conditions opérationnelles des instruments de mesures ; - connait les références documentaires et les procédures relatives à la gestion du matériel.

Ce document est la propriété de la Marine nationale

Bloc 2 : Encadrer et organiser l'activité d'une cellule de météorologie et/ou océanographie opérationnelle (3/4)			
REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		**REFERENTIEL D'EVALUATION**	
ACTIVITE	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
A 2.3 : Management d'une cellule météorologique et/ou océanographique.	**C5. Encadrer l'activité des personnels de la cellule météorologique et/ou océanographique** - Concevoir des outils de planification de l'activité de la cellule. - Valoriser les activités réalisées par l'équipe au regard des missions engagées par l'institution. - Coordonner les activités du personnel aux priorités opérationnelles de l'institution. - Répartir les activités entre les membres de la cellule. - Superviser le bon déroulement technique des travaux de la cellule en veillant à la réactivité et à la qualité des informations recueillies. - Communiquer sur les enjeux des opérations aériennes, terrestres, maritimes ou aéromaritimes et les contextualiser. - Faire appliquer les directives d'emploi (réglementaires, météorologiques, sécuritaires, …). - Planifier les activités de recueil des données météorologiques (marines et océanographiques ou aéronautiques).	**<u>Par formation</u>** Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences. **<u>Par VAE :</u>** Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.	Le candidat : - identifie les domaines de compétences de ses subordonnés ; - répartit les tâches entre les personnels de la cellule de façon pertinente ; - organise les conditions d'une forte réactivité de la cellule aux demandes de données météorologiques (marines et océanographiques ou aéronautiques) ; - favorise une approche collaborative de chaque membre de l'équipe dans le recueil et le traitement des données ; - planifie les activités de la cellule en cohérence avec les opérations en cours ou à mettre en œuvre.

Ce document est la propriété de la Marine nationale

Bloc 2 : Encadrer et organiser l'activité d'une cellule de météorologie et/ou océanographie opérationnelle (4/4)			
REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		**REFERENTIEL D'EVALUATION**	
ACTIVITE	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
A2.4 : Valorisation des compétences du personnel de la cellule météorologique et/ou océanographique opérationnelle.	**C6. Maintenir et développer les compétences professionnelles des personnels de la cellule météorologique et/ou océanographique.** - Elaborer et planifier la formation continue du personnel de la cellule. - Promouvoir, encadrer et réaliser des stages ou des conférences. - Assurer le suivi et la réalisation des formations délivrées au profit du personnel de la cellule. - Dispenser la formation du personnel du centre d'emploi en météorologie marine et océanographique ou aéronautique.	**Par formation** Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences. **Par VAE :** Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.	Le candidat : - applique les procédures réglementaires relatives à la formation du personnel ; - trace le suivi des formations ; - dispense lui-même des formations sur des outils, des instruments et le domaine météorologique.

Ce document est la propriété de la Marine nationale

Bloc 3 : Apporter conseil et expertise dans le domaine de l'environnement opérationnel (1/2)

Contexte : Le météorologiste opérationnel participe à la conduite des missions, à la définition des choix tactiques et apporte aux autorités décisionnelles toutes les informations d'ordre météorologiques et environnementale nécessaires à la prise de décision.

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITE	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
A3.1 : Aide à la décision dans le domaine opérationnel.	**C7. Apporter conseil et expertise dans le domaine de l'environnement opérationnel au profit des autorités décisionnelles.** - Participer à la définition des choix tactiques et/ou stratégiques d'interventions opérationnelles. - Conseiller les autorités sur les évolutions de situations météorologiques (marines et océanographiques ou aéronautiques) en vue de la réalisation des missions opérationnelles. - Proposer les solutions adaptées pour l'emploi des moyens humains et matériels en intégrant les seuils de mise en œuvre opérationnelle, les niveaux de sécurité des moyens à engager (senseurs, aéronefs, navires) et les conditions météorologiques. - Estimer les risques et contraintes de l'environnement sur les différents moyens mis en œuvre. - Apporter aux autorités une vision synthétique de la situation, des différents moyens disponibles et les évolutions à prévoir à court et moyen terme. - Rendre compte d'éventuels problèmes et difficultés. - Elaborer un retour d'expérience sur les situations.	**Par formation** Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences. **Par VAE :** Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.	Le candidat : - présente de façon claire et structurée les informations nécessaires à la prise de décision ; - Rend compte de la situation en cours et des évolutions à prendre en compte au travers de synthèses, relevés de situation et tableaux de bord ; - répond aux besoins des autorités grâce aux productions aidant à la décision.

Ce document est la propriété de la Marine nationale

Bloc 3 : Apporter conseil et expertise dans le domaine de l'environnement opérationnel (2/2)			
REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		**REFERENTIEL D'EVALUATION**	
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
A3.2 : Soutien aux usagers et services associés.	**C8. Apporter conseil, assistance et alerte aux usagers et services aéronautiques, maritimes et terrestres.** - Assurer une assistance météo lors des opérations de secours et de sauvetage. - Assurer une assistance météo à tout usager et unité aéronautiques, maritimes et terrestres. - Alerter usagers et unités soutenues sur la situation en cours, son évolution et les risques particuliers liés aux conditions météorologiques (marines et océanographiques ou aéronautiques) en fonction de leurs activités et missions à conduire. - Participer à la chaîne d'alerte afin de garantir la sécurité aérienne, maritime et terrestre, et assurer la protection des personnes et des biens. - Editer les messages d'alerte, éventuellement en anglais. - Exposer clairement les éléments météorologiques (marins et océanographiques ou aéronautiques) pertinents pour l'interlocuteur.	**Par formation** Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences. **Par VAE :** Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.	Le candidat : - présente, de façon claire et structurée, les prévisions permettant une prise de décision efficace face à tout type de situations normales et/ou d'urgence ; - alerte les usagers si les conditions météorologiques présentent un danger pour la sécurité aérienne , et/ou protection des personnes et des biens.

Ce document est la propriété de la Marine nationale

Bloc 4 : OPTION « Météorologie marine et océanographie opérationnelle » (1/1)

Contexte : Au sein d'un bâtiment de surface ou d'une cellule déployée en mission en environnement maritime, le météorologiste opérationnel contribue aux opérations de recueil, de traitement et de prévisions spécifiques à la météorologie marine et à l'océanographie. L'activité est menée dans le respect de la réglementation spécifique institutionnelle et des règles édictées par l'organisation mondiale de la météorologie (OMM) et de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION:
A4.1 : Valorisation de production océanographique.	**C9. Recueillir et traiter de données océanographiques, récoltées *in-situ* ou reçues des centres de soutien.** - Mettre en œuvre une chaîne d'acquisition de données bathythermiques. - Maitriser la théorie de l'acoustique sous-marine et l'emploi des logiciels de calcul. - Réaliser des calculs de portées sonar.	**Par formation** Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences. **Par VAE :** Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.	Le candidat : - présente de façon claire et structurée une situation météorologique sur une surface maritime ; - expose des prévisions pertinentes permettant une prise de décision efficace face à des situations normales et/ou d'urgence ; - maîtrise l'emploi des logiciels d'acquisition de données océanographiques et de calculs de portées sonar ; - présente les résultats de ses calculs de portées sonar et les met en lien avec la tactique opérationnelle.
A4.2 : Production de prévisions en milieu maritime.	**C10. Réaliser des prévisions météorologiques sur un domaine maritime littoral ou océanique.** - Connaitre les spécificités de la météorologie marine sur le littoral et en haute mer, en toutes zones et notamment en zone polaire. - Appliquer les théories et modalités pratiques de la météorologie marine, par petits et grands fonds. - Identifier les zones de couverture des organismes responsables (zone SMDSM, centres responsables de suivi cyclonique…) et particulièrement celles de Météo-France. - Appliquer les principes de la théorie de l'acoustique sous-marine et l'emploi des logiciels des logiciels de calculs. - Rédiger des bulletins météorologique et/ou océanographique sur les zones maritimes.		

Ce document est la propriété de la Marine nationale

Bloc 5 : OPTION « Météorologie aéronautique » (1/2)

Contexte : Au sein d'une base aérienne ou aéronautique navale, d'un aérodrome ou site isolé, d'un régiment de l'ALAT, d'un bâtiment de surface mettant en œuvre des aéronefs ou de toute autre cellule assurant le soutien aux opérations aériennes, le météorologiste opérationnel assure les services de la prévision météorologique à dominante aéronautique.
L'activité est menée dans le respect de la réglementation spécifique institutionnelle et des règles édictées par l'organisation mondiale de la météorologie (OMM) et de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		**REFERENTIEL D'EVALUATION**	
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
A5.1 : Organisation du soutien météorologique à vocation aéronautique.	**C11. Établir et maintenir une organisation qui assure une fourniture des services météorologiques sûre, efficace et continue.** - Elaborer, maintenir à jour et faire appliquer la documentation permettant le respect des exigences applicables à la fourniture du service d'assistance météorologique à la navigation aérienne sur un aérodrome. - Rédiger un manuel d'exploitation sur la base d'un modèle existant. - Rédiger la partie météorologie de la note d'organisation de l'unité. - Suivre, vérifier et tracer le processus de validation annuelle des compétences des prévisionnistes aéronautiques et le formaliser conformément à la réglementation en vigueur. - Superviser les périodes d'adaptation à l'emploi du personnel nouvellement affecté. - Identifier et lister l'ensemble des équipements météorologiques. - Mettre en œuvre un outil de suivi de leur maintenance. - Formaliser et assurer le suivi de leur entretien.	**Par formation** Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences. **Par VAE :** Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.	Le candidat : - connait la réglementation relative à la fourniture du service d'assistance météorologique à la navigation aérienne sur un aérodrome ; - maîtrise les exigences réglementaires applicables à la fourniture de ce service ; - maîtrise l'emploi des outils de gestion et de suivi de maintenance matérielle ; - maîtrise le processus de formation du personnel.

Ce document est la propriété de la Marine nationale

Bloc 5 : OPTION « Météorologie aéronautique » (2/2)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
A5.2 : Déploiement d'une station météorologique opérationnelle.	**C12. Monter et mettre en œuvre une station météorologique déployable en soutien d'une opération ponctuelle ou durable, au sein d'un aérodrome ou isolée.** - Identifier les organismes concourant à un déploiement opérationnel. - Connaitre les spécificités et la réglementation des différentes structures de déploiement. - Connaitre le concept d'emploi du matériel météorologique déployable. - Analyser le soutien à mettre en œuvre en fonction des opérations prévues et proposer une adaptation du matériel à déployer. - Apporter une expertise sur l'installation des divers éléments de la station météo. - Vérifier le bon fonctionnement des réseaux de communications et du matériel de la station météo. - Travailler en anglais au sein d'une équipe internationale. - Assurer la production météorologique au sein de toute structure nationale ou internationale (OTAN, ONU…).	**Par formation** Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences. **Par VAE :** Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.	Le candidat : - connait les structures apportant un concours en métropole et hors métropole ; - connait le matériel météorologique déployable, ses capacités opérationnelles et ses limites d'emploi ; - est capable d'exprimer un besoin technique et de décrire l'organisation du service en langue anglaise.

Ce document est la propriété de la Marine nationale